

## **La synthèse des assises en 10 points clés présentée le 12 mai 2015 par la Ministre de L'Éducation Nationale.**

Les Assises locales et départementales de la mobilisation de l'École et de ses partenaires pour les valeurs de la République se sont déroulées du 9 février au 24 avril 2015. Elles ont rencontré un véritable écho dans les territoires : 80 854 personnes ont ainsi participé à 1 325 réunions sur l'ensemble du territoire.

Cette réussite est le fruit du travail de l'ensemble des services du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dont la mobilisation exceptionnelle, tout comme celle des préfets, doit être saluée ; elle a eu son équivalent dans l'enseignement agricole qui s'est mobilisé dans le cadre du cycle de rencontres 'Dialogue national autour des valeurs de la République' clôturé le 7 avril par le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement, Stéphane Le Foll.

La réussite de cette mobilisation est aussi le reflet de l'intérêt manifesté par tous les partenaires de l'École pour la défense et la promotion des valeurs républicaines qui sont au coeur de l'identité de l'École de la République et sont le ciment du vivre ensemble auquel nos concitoyens ont dit leur attachement le 11 janvier dernier.

Les recteurs soulignent de manière générale l'effet positif de la démarche, la liberté de parole qui a caractérisé les échanges et la volonté de chacun de contribuer. Ils mettent en avant que les Assises ont permis de créer ou de réactiver des liens et que chacun souhaite désormais voir se pérenniser notamment par un travail autour de quelques grandes orientations qui déclinent ou complètent les 11 mesures de la Grande mobilisation de l'École arrêtées le 22 janvier :

1. **Développer la connaissance réciproque de l'École** et de ses partenaires à travers des temps d'échanges structurés et des formations, le cas échéant partagées ;
2. **Faciliter les échanges** en rendant l'École et son fonctionnement plus lisible et compréhensible de ses partenaires, et en renforçant la coordination avec les partenaires à travers des instances adaptées (comité de pilotage de réseau d'éducation prioritaire, comité d'éducation à la santé et la citoyenneté, etc.) ;
3. **Dans la relation avec les parents**, diversifier les modes de communication et développer les temps d'échange informels et conviviaux afin que tous les parents puissent s'impliquer dans la vie de l'École ;
4. **Partager une définition commune des valeurs de la République** et de l'articulation entre citoyenneté et laïcité, autour de documents de référence (chartes de la laïcité à l'école, élaborations de vademecum, etc.) en s'appuyant sur une réflexion partagée et les travaux de la recherche ;
5. **Renforcer et structurer le travail partagé autour des valeurs de citoyenneté et la laïcité** en rassemblant l'ensemble des partenaires autour des projets éducatifs de territoires (PEDT), des contrats de ville ou de la mise en place du parcours citoyen ;
6. **Sur la base d'un diagnostic territorial partagé, travailler à développer sur quelques territoires la mixité sociale à travers plusieurs leviers possibles, dont :** redéfinition des secteurs et actions sur les transports scolaires avec les collectivités,

évolution de la carte des options et des langues, développement de la mixité sociale au sein des classes, etc. ;

7. **Développer la participation des élèves à la vie des établissements scolaires du premier et second degré**, en s'appuyant sur les instances dédiées (conseil de vie collégienne et lycéenne, conseils d'élèves, etc.) pour en faire de véritables lieux d'apprentissage de la démocratie ;
8. **Reconnaître à travers le parcours citoyen l'engagement associatif et citoyen des élèves hors de l'école, et dédier des temps, au sein de l'école, pour favoriser les initiatives des élèves** liées au vivre ensemble, qui puissent être accompagnées par les équipes éducatives en lien avec les partenaires de l'École, et notamment les associations complémentaires de l'École ;
9. Développer la coopération entre l'École, ses partenaires et la société civile à travers la mise en place de la **réserve citoyenne de l'éducation nationale** ;
10. **Développer l'esprit d'initiative et d'entreprendre des élèves** dans et hors l'école à travers des liens renforcés avec le monde économique et la mise en place du parcours d'information, d'orientation, de découverte des mondes économique et professionnel (PIIODEMEP).